

Envoyé en préfecture le 15/12/2020

Reçu en préfecture le 15/12/2020

Affiché le **15 DEC. 2020**

ID : 031-213105612-20201215-D\_2020\_111-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 30
- procurations : 2
- absents excusés : 1
- ayant pris part au vote : 28
- abstentions : 4

L'an deux mille vingt et le 9 décembre à 19 heures 08, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 décembre 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, M. CADIEU, MME CABERO, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, MME SERRET-PEREZ, M. GARDE, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME CELERIER (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), M. MERLEY (POUVOIR A M. NAVARRO)

**Etaient absents excusés** : , M. BAMIERE

M. JULIEN CADIEU a été élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2020/111

#### **Objet : Dépenses nouvelles d'Investissement 2021**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 15 de la loi du 05 janvier 1988, la Commune peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement de l'exercice précédent.

Monsieur Le Maire rappelle également qu'il convient de préciser le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits seront inscrits au budget lors de son adoption et l'autorisation du Conseil Municipal n'est valable que jusqu' à l'adoption du Budget primitif.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir 25 % des crédits du Budget Primitif de l'exercice 2020 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2021, selon la répartition suivante :

Nature	OPERATIONS	BP	DM	TOTAL	OUVERTURE 2021
2128/2158 2181/2182 2183/2184 2188	131 – Achat divers	250 000 €	24 071.31 €	274 071.31 €	68 517.82 €
2128/21311 21312/21318 2158	132 – Travaux divers	250 000 €	27 551.67 €	277 551.67 €	69 387.91 €
2183 2188	98 – Informatique et reprographie	40 000 €	10 100 €	50 100 €	12 525 €
2182 2188	87 - Véhicules	180 000 €	-	180 000 €	45 000 €
2128 2158	2019168 – Végétalisation et aménagement des espaces publics	50 000 €	-	50 000 €	12 500 €
2184 2188	2019170 – Restauration municipale	80 000 €	15 100 €	95 100 €	23 775 €
21318	2019162 – Aménagement des abords des Vestiaires St Caprais	140 000 €	-40 000 €	100 000 €	25 000 €
21318	175 – Réhabilitation de la Grande Halle	30 000 €	7 680 €	37 680 €	9 420 €
21318	189 – Réhabilitation des locaux de la Police municipale	25 000 €	-	25 000 €	6 250 €
21312/21318 2158	182 – Transition énergétique	80 000 €	-	80 000 €	20 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 169 502.98 €</b>	<b>292 375.73 €</b>

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité moins 4 abstentions,

- De l'autoriser à ouvrir 25 % des crédits du Budget Primitif de l'exercice 2020 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2021, selon la répartition susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 15/12/2020  
Reçu en préfecture le 15/12/2020  
Affiché le **15 DEC. 2020**  
ID : 031-213105612-20201215-D\_2020\_111-DE



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRÉ

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint au Maire,  
BÉGITTE BEC



- Transmis le 15 DEC. 2020  
- Affiché le 15 DEC. 2020